

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 1883-444

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886 concernant l'immeuble suivant :

1. Demande de dérogation mineure numéro 1883-444 pour le bâtiment situé au 8250, rue du Creusot à Saint-Léonard, lot numéro 1 335 740 du cadastre du Québec, dans la zone I10-46.

Cette dérogation vise à ce que :

- la marge latérale minimale de 4,55 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone I10-46 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 3,54 mètres pour le mur latéral nord-ouest du bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 5 juin 2017, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Montréal, le 16 mai 2017.

**La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate**

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard